

Lyon le 05/11/2020
Nos références : 2020-053
Contact : JACQUET Jean-René
Courriel : secretaire.general@cgt-sdmis.fr
Tel : 06 51 18 43 50



Madame Zemorda KHELIFI
Présidente du conseil d'administration du SDMIS
17 rue Rabelais 69426 LYON CEDEX 03

Objet : Préavis de grève du mardi 17 novembre 2020 de la garde de 7h ou 8h à la fin de garde 19h ou 20h.

Madame la Présidente,

La CGT des services publics dépose un préavis de grève national du mardi 17 novembre 2020 de 0 h à 24 h pour dénoncer le mépris du gouvernement envers les sapeurs-pompiers professionnels dans sa décision de supprimer la seule part employeur de la surcotisation.

Considérant cette décision comme un véritable **affront**, la CGT des agents du SDMIS relaye ce préavis national au sein de notre établissement et demande à toutes et tous de **se porter massivement grévistes** durant la période **du mardi 17 novembre de la garde 7h ou 8h à la fin de garde de 19h ou 20h**.

Nos revendications :

- La suppression part salariale de la surcotisation (1,8%) ;
- Le déplafonnement des « 1 an tous les 5 ans » (bonification) et la portabilité des droits acquis ;
- La fin des emplois précaires et CDD par leur remplacement par des emplois statutaires de SPP et PATS ;
- Priorisation des préoccupations relatives aux questions de protection de la sécurité et santé des agents des SIS.

Nous sommes bien évidemment disponibles pour échanger d'ici le 17 novembre.

Nous vous prions de croire, madame la Présidente, à l'expression de notre considération distinguée.

Jean René Jacquet
Secrétaire général de la CGT SDMIS

Textes de référence : Loi du 31 Juillet 1963, Loi du 19 Octobre 1982, Loi du 13 Juillet 1983, Loi du 26 Janvier 1984 et rappel (loi du 19 Octobre 1982)

La CGT des agents du SDMIS
www.cgt-sdmis.fr

19 ave. DEBOURG 69007 LYON
06.51.18.43.50